



COMPTE RENDU

Comité Technique de Réseau Service Interarmées des Munitions (CTR-SIMu)

Le 17 décembre 2015, s'est tenu à Versailles le Comité Technique de Réseau du service interarmées des munitions (CTR SIMu). Celui-ci était le premier présidé par le Général de brigade aérienne TOUBIN, maintenant Directeur du SIMu. En déclaration liminaire, FORCE OUVRIÈRE n'a pas manqué d'insister sur la place des personnels civils au sein du ministère et de mettre en garde à ce qu'ils ne deviennent pas la variable d'ajustement des réorganisations en cours.

A la suite des déclarations liminaires des organisations syndicales (cf la déclaration de FORCE OUVRIÈRE ci-jointe), le Général TOUBIN rappelle quelques principes de décisions pour SIMu 2019 et donne un point de situation à la date du CTR, avec tout d'abord, le choix de fermeture qui s'est fait en accord avec les armées. Il n'y a pas eu d'autres considérations que le soutien, tant géographique que logistique, que les dépôts pérennes étaient en mesure d'apporter aux forces. À titre d'exemple, le bon état du dépôt de Billard n'a pas empêché sa fermeture alors que, par ailleurs, le SIMu envisageait la fermeture de Coëtquidan mais s'est plié au veto de l'Etat-Major de l'Armée de Terre. Nous détaillerons, plus bas, l'avancement des fermetures programmées.

Pour les ressources humaines (RH) :

La perte des effectifs sur le personnel civil est due au renforcement demandé du socle de personnel militaire projetable. Les objectifs de déflation sont atteints de la façon suivante :

- Une réduction de 160 équivalents temps plein (ETP) avec la fermeture des sites, plus 5 à 7 postes perdus avec les fusions d'Établissements Principaux (EP) qui passeront de 7 à 4 en 2017.

En ce qui concerne les fusions et les réorganisations qui, dès maintenant, se mettent en place, FORCE OUVRIÈRE insiste pour que les personnels qui subissent une modification de leur fiche de poste dans ce cadre bénéficient du PAR.

Il restait 40 postes à supprimer parmi les REO des établissements pérennes. Ceci étant, puisque le

premier objectif de 257 suppressions de postes, supportés à 99 % par les civils, est dans un premier temps retombé à 230 (consécutivement aux attentats de janvier). Il reste à ce jour 124 postes à supprimer sur la période 2017 à 2019.

Mais comme suite aux annonces récentes du Président de la République sur l'arrêt des déflations, l'Etat-Major des Armées a demandé à ses services de réévaluer leurs besoins en effectifs, sous réserve de conserver des capacités d'opérations, de protection et de cyber défense. La Direction du SIMu prévoit une demande de 132 postes répartis de la façon suivante :

- ✓ 60 personnels militaires pour coller à l'effectif initial des socles projetables ;
- ✓ 30 personnels gardiens protection des sites ;
- ✓ 1 poste SIL en cyber défense ;
- ✓ 41 postes d'ouvriers d'État pyrotechnicien pour atténuer le ratio entre soutenant/soutenus, compte tenu du niveau des effectifs qui sera maintenu dans les forces.

Détail des postes gardiens-veilleurs :

Cette nécessité d'augmenter les effectifs par site de 9 à 12 personnes vient du fait qu'un ouvrier d'état (OE) est autorisé à travailler 2200 heures par an alors qu'un fonctionnaire sera limité à 1600 heures dans l'année. Régler le problème d'effectifs des gardiens sera tout de même l'occasion au SIMu d'économiser 400 000 € annuels de contrats pour pallier aux demandes de prestations supplémentaires. Pour FORCE OUVRIÈRE, c'est indéniable, l'embauche d'OE est primordiale pour

cette activité. Elle conforte nos revendications en la matière.

En tant **qu'Organisme d'Importance Vitale** les zones de défense, hautement sécurisées, ne peuvent pas être gardées par une société privée, en conséquence là où la situation n'était pas conforme les armées récupèrent la protection du site.

Focus sur les effectifs :

Un REO décrit à 853 pour 768 réalisés, en partie dû au fait qu'un quart du personnel concerné par les fermetures de site est déjà parti du SIMu. L'objectif 2019 à 692 personnels tient compte des 124 suppressions de poste préconisées à ce jour.

Lorsque FORCE OUVRIERE appelle à la prudence sur certaines initiatives quant **aux rapports hiérarchiques entre militaires et civils**, alors que seul l'instruction 35 DEF doit prévaloir, le Colonel Lancia indique que les HCA et HCB seront sur les futurs REO en niveau deux.

Sur la manœuvre actuelle, au niveau de l'EP Centre, le général rappelle que de nombreux postes sont disponibles à Romorantin (capable d'absorber la totalité des agents) mais cela s'assortirait d'un changement de métier nécessaire. Et si seulement 20 pyrotechniciens, sur les 130 concernés, expriment l'envie de rester au SIMu, la Direction martèle que tout serait fait pour conserver ces personnels avec création éventuelle d'un poste de pyrotechnicien là où l'intéressé le souhaite sur un établissement pérenne.

En ce qui **concerne les IDV**, si celles concernant les OE pyro sont assumées de par la possibilité actuelle d'embaucher, celle émanant de gardiens sont refusées car l'actuelle pénurie de cette profession la rend impossible à gérer.

Sur les **planches de présentations relatives aux embauches**, et sur le volume accordé à l'EP Méditerranée, cet EP est sous le régime de la Cessation Anticipée Amiante (CAA), de fait plus de départ à compenser. La reprise des embauches, ainsi que le reclassement des 10 agents sous contrat sont toujours dans les objectifs du SIMu et repris au niveau ministériel.

Sur les difficultés de **cohabitation entre personnel projetables et personnel permanent** le Général compte sur la nouvelle organisation section socle et section projetable en tenant compte d'une meilleure planification qui fera que

la charge de travail sera en adéquation avec les effectifs présents au jour le jour.

En ce qui concerne les sites :

Avancement des fermetures : Si Connantray pourra être fermé dans les temps, la situation de Salbris risque d'être plus difficile car 50 % des personnels civils sont déjà partis alors que tout le transfert reste à faire... peut-être du retard à l'arrivée.

Dans le même contexte, mais ce n'est pour l'instant qu'une hypothèse, Neubourg pourrait être décalé de quelques mois. Si cela se confirmait, le SIMu s'engage à prévenir deux ans avant des dates réelles, c'est-à-dire dès que la planification sera prévisible. A noter que dans la récente proposition d'ajustement des effectifs, le SIMu a demandé à ne pas fermer Neubourg. Les arbitrages seront rendus en 2016.

Le Général précise que ces transferts sont difficiles car il n'y a pas de contrat ad hoc avec le CTTS (transport). Le SIMu peut disposer de 15 camions/jours et parfois tomber à zéro par semaine....

Le Rozelier est susceptible de devenir un site spécialisé dans l'élimination des déchets. Cela reste suspendu à une validation par la Direction des Affaires Juridiques (DAJ) sur la notion de déchets Pyro et la possibilité, ou pas, de passer les frontières françaises. La DAJ ayant déjà arbitré le fait que les résidus ne sont pas des munitions...

Plus au sud, Fontvieille doit toujours fermer mais l'activité du site est liée à la reconstruction de Miramas pour le délester du stock pendant les travaux. Premier coup de pioche prévu à Miramas en 2017.

En ce qui concerne **les dépôts pérennes**, dorénavant les profils seront plus ou moins **spécialisés** dans les domaines suivants : maintenance, stockage, distribution aux unités. En respectant et panachant ces spécialisations, il faudra trouver de nouvelles méthodes de travail adaptées aux futurs effectifs.

La **difficile situation des personnels mutés**, pour lesquels les retards ou erreurs de traitement ont de lourdes conséquences financières, le SIMu se renseignera mais préconise des actions individuelles des personnels.

Infrastructure investissements :

29 millions d'euros en 2016 dont 21 millions d'euros pour la protection des sites.

Focus infra :

Crédit de reconstruction de Miramas à partir de 2017.

À Canjuers, les igloos s'effondrent par défaut de conception des dalles, donc celles-ci sont à refaire et pour les igloos déjà construits une étude est à réaliser.

Il reste des urgences en protection défense, et les maintenances lourdes sont à ajouter à ce tableau car elles sont prises en compte localement.

Système Informatique Logistique Munitions (SIL) :

GTSM2 est perfectible dicit le Directeur, qui précise que le futur SIL devant être vendu comme SIL de la fonction munitions et pas comme un outil du SIMu. Pour cela, son comité de pilotage (Copil) et son Codir associeront les trois armées au SIMu. FORCE OUVRIERE rappelle que cela devait conduire à une vraie politique interarmées et pas à un agglomérat de trois armes. Réponse du Général : « Le SIMu ne pouvait pas l'appliquer car l'outil était structurellement inadapté ». Nous espérons que cela changera...

En attendant, le général rappelle qu'il existe des stages de recyclage GTSM2 à Bourges, et invite chaque utilisateur à les fréquenter.

Formation :

La première **formation harmonisée** avec pilotage par le Centre de Formation de la Défense à Bourges (CFD), soutenu par l'école Militaire de Bourges (EMB) s'est terminée. Cette première session était expérimentale. Le CSF doit se réunir et valider, le cas échéant, cette formation. Les premiers retours sont encourageants. Cette formation ne concerne que les nouveaux embauchés. Pour les anciens, ils continueront le cursus entamé, CFD pour les uns, EMB pour les autres. C'est un imbroglio dont il faudra tenir compte quelques temps...

Risques Psycho-Sociaux (RPS) :

A l'instar de la politique ministérielle qui préfère guérir que prévenir, le SIMu lance des campagnes de questionnaires *KARASEK*. C'est surtout l'évolution des réponses les années suivantes qui identifiera le réel niveau de RPS dans le service. La direction rappelle toutefois à ce sujet qu'une fiche réflexe par site doit exister. Elle doit être connue de tous...

En conclusion :

Ce CTR a été l'occasion d'un libre échange. Un Directeur Central à l'écoute, ouvert aux discussions et au dialogue. Bien évidemment, nous avons des divergences d'approches notamment celles liées aux restructurations et fermetures d'établissements que subit le SIMu aujourd'hui et qu'il subira encore demain. Pour FORCE OUVRIERE, rien ne nous laisse penser que la baisse des effectifs va être stoppée, ni qu'une solution acceptable sera trouvée au reclassement, de plus en plus difficile, des personnels restructurés.

Paris, le 4 janvier 2016.

